

(27 septembre 2010)

11- L'Association Laïque du PRADO

Adresses Utiles :

Siège : 143-145 Cours Gambetta
33400 Talence
Tél : 05.56.84.43.90 - Fax : 05.56.04.45.37

Service d'aide aux victimes, membre du réseau INAVEM
28, rue Judaïque - 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.48.65.64 - Fax : 05.56.48.35.56

Courriel : sav-alp@orange.fr

Site internet de l'INAVEM : www.inavem.org

Informations Pratiques :

Le Prado a été fondé à Lyon en décembre 1860 par l'abbé Antoine Chevrier et a pour vocation de s'occuper des jeunes déshérités.

Puis cette association est arrivée à Bordeaux en 1950 et prend le nom de Prado 33 il y a près de 40 ans pour devenir l'association laïque du Prado qu'elle est aujourd'hui.

Le travail de solidarité du Prado est essentiellement axé sur les jeunes en difficulté pour les épauler et tenter de leur proposer des solutions. Son action peut également se tourner vers des adultes.

Plus précisément pour l'accès au droit et l'aide aux victimes, le Service d'Aide aux Victimes de l'Association Laïque du Prado assure des permanences offrant un accueil, une écoute, une information et si nécessaire un accompagnement à toute personne se présentant comme victime d'infraction pénale.

✍ **Service gratuit**

Les permanences du Prado membre du réseau INAVEM pour l'aide aux victimes d'infractions en Gironde :

Permanences à Bordeaux :

- **Tribunal de Grande Instance** de Bordeaux - Permanences audiences correctionnelles
30 rue des Frères Bonie - 33077 Bordeaux - lundi et Vendredi de 13h30 à 14h30
- **Commissariat Central de Police de Bordeaux** - 23 rue François de Sourdis 33000 Bordeaux
 - Permanences juridiques au 05.57.85.77.77 (poste 71.71) - Lundi de 9h à 12h - Mercredi de 13h30 à 17h30 - Vendredi de 15h à 17h
 - Permanences psychologiques sur rendez-vous au 05 56 84 43 90
 - Permanences d'une assistante sociale sur Rendez-vous au 05.57.85.77.77 (poste 75.77)
- **Centre d'Accueil en Urgence des Victimes D'Aggressions (CAUVA)**
Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux 12 rue Dubernat - 33404 Talence
Permanences juridiques au 05.56.79.87.77- le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h

<p>Service d'Aide aux Victimes d'Urgence (SAVU) - Permanences gratuites et anonymes Commissariat Central de Bordeaux - 23 rue François de Sourdis au 05.57.85.71.71 Accueil de 20h30 à 4h</p>

Permanences Rive Gauche :

BLANQUEFORT :

- Foyer Corbeil - rue Dupaty 33 - Blanquefort - 05.56.35.03.70 - le lundi de 15h à 18h

MÉRIGNAC :

- Annexe Mairie Burck - Avenue du Maréchal Juin 33700 Mérignac - 05.56.45.64.80 - le mardi de 14h à 17h
- Annexe Mairie Beutre - 25 avenue de l'Argonne 33700 Mérignac - 05.56.47.62.77 - le lundi de 14h à 17h
- Maison des Associations - 55 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 05.57.00.15.10 sur rendez-vous

PESSAC

- Plate-forme Maison des Services Publics - Place de l'horloge Pessac - 05.56.15.25.60
- courriel : plateforme@mairie-pessac.fr - le mercredi de 9h à 12h

ST MEDARD EN JALLES :

- Centre Pierre Mendès France - Saint Médard en Jalles - 05.56.57.40.40 - le mardi de 13h30 à 16h30

TALENCE :

- Association Laïque du Prado -143-145 cours Gambetta - tél 05 56 84 43 90 - permanence psychologique pour mineurs et majeurs sur rendez-vous.

Permanences Rive droite :

CENON :

- Mairie Annexe - 31 avenue Camille Pelletan Cenon - 05.56.40.18.89 - le mardi de 9h à 12h

FLOIRAC

- Mairie Annexe - Avenue Salvador Allende Floirac - 05.56.86.01.04 - le vendredi de 9h à 12h

LORMONT :

- Maison de la Justice et du Droit (MJD) Hauts de Garonne - Le Carré d'Iris 45 avenue de la Libération - BP 105 33305 Lormont - 05.57.77.74.60 site internet : www.maisondejustice.fr - le mercredi de 9h à 12h

Pays de Haute Gironde :

Communauté de Communes de L'Estuaire Canton de SAINT CIERS SUR GIRONDE :

- Maison de la Solidarité - 17 avenue André Lafon Saint-Ciers sur Gironde - 05.57.32.66.99
-courriel : social@cc-estuaire.fr - un mercredi sur deux de 14h à 17h